

A propos des dons reçus à la S.E.P.N.B. à l'occasion de la marée noire de l'*Amoco Cadiz*....

L'échouage de l'*Amoco Cadiz*, le 18 mars 1978, sur les roches de Portsall et la gigantesque marée noire qui devait en résulter ont bien naturellement ému les opinions publiques, tant en France qu'à l'étranger.

Devant cette tragédie, la mobilisation des sensibilités, la solidarité, l'élan de générosité furent remarquables. Pour beaucoup, le don en espèces matérialisa l'envie spontanée de « faire quelque chose », d'aider dans la lutte contre cette agression envers le milieu naturel. Ainsi, nombreux furent les dons reçus à la S.E.P.N.B. pour « la lutte contre la marée noire », pour « aider à sauver les oiseaux mazoutés » etc.

Nous voulons ici remercier encore tous les donateurs de leur générosité et leur rendre compte de l'utilisation de ces fonds.

Certes la S.E.P.N.B. ne pouvait guère lutter contre cette marée noire mais elle fut immédiatement présente sur le terrain pour entreprendre les travaux préliminaires nécessaires aux études scientifiques. Par ailleurs, la Clinique des oiseaux mazoutés rouvrait aussitôt ses portes mais nous savons tous combien sa tâche est délicate, difficile et rarement couronnée de succès.

Devant l'importance des sommes recueillies (environ 470 000 francs), le problème de l'utilisation de ces fonds s'est vite posé.

Il était clair que l'afflux des dons, à la S.E.P.N.B. précisément, témoignait de la prise de conscience collective de l'agression contre le milieu naturel que représentait cette catastrophe et d'une volonté, chez les donateurs, de sauvegarder ce milieu. Dès lors, dans la mesure où nous ne pouvions agir sur le milieu atteint, il nous a semblé que nous devions, par fidélité à l'esprit des donateurs et à nos propres objectifs depuis plus de vingt ans, les utiliser à la création de nouvelles réserves biologiques.

De tels projets ne peuvent être concrétisés rapidement, aussi une commission élargie à des représentants du Ministère de l'Environnement, de la F.F.S.P.N., du W.W.F., de la Municipalité de Brest, de la presse locale fut-elle chargée de la gestion de ces dons, actuellement « bloqués » sur un compte bancaire spécial.

Les sites dignes d'intérêt dans cette perspective sont nombreux et divers. Il fallait se décider et choisir.

Nous avons retenu, pour leurs intérêts, en raison des dangers qui les menacent et pour leur possibilité d'être réalisés assez rapidement, plusieurs projets de sauvegarde des zones humides bretonnes : Marais du Morbihan, Marais de Guérande, Marais du Pays de Redon, Marais et Paluds de la Baie d'Audierne.

Depuis de nombreuses années ces milieux, de plus en plus délaissés par l'exploitation agricole classique se modifient et perdent une partie de leurs richesses biologiques. De plus en plus, et, par conséquence directe, ils deviennent, selon leur localisation, la source des convoitises immobilières diverses. Leur sauvegarde devient plus que jamais une nécessité.

Un autre projet verra soit l'agrandissement de l'actuelle réserve naturelle de l'archipel de l'Iroise, soit l'aménagement de cette réserve pour une meilleure protection et une gestion scientifique des colonies d'oiseaux marins.

Ces projets sont en cours de réalisations. Certains sont déjà bien avancés (marais du Morbihan). Nous en rendrons compte régulièrement dans ces colonnes ainsi que dans la presse régionale. Notre propos aujourd'hui n'était que d'indiquer la politique générale de la S.E.P.N.B. pour l'utilisation des dons reçus.

Max JONIN,
Responsable de la Commission